

**Instinctivement Nature**

**NUMÉRO 70 - AVRIL 2022**

# LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD



**JOURNAL DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE**



**SAGA**  
NUTRITION  
ZA de Lagat • 63120 COURPIERE  
04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com

FABRIQUE  
FRANCE

**CHASSE PRO**  
QUALITÉ PROFESSIONNELLE

25/10 28/13 31/14

Excellente digestion et appétence avec nos croquettes

32/16

**TRADITION**

**SAVEUR**  
Méditerranée et Espagne pour chiens adultes

**TONUS**  
Méditerranée et Espagne pour chiens actifs

**ÉNERGIE**  
Méditerranée et Espagne pour chiens actifs

**JUNIOR**  
Cuisine de Serrans pour chiots et jeunes chiens

**PRIX DIRECT FABRICANT**

Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes  
Nous contacter pour les conditions



[www.fiduciaire-jfpissetta.com](http://www.fiduciaire-jfpissetta.com)

## La Fiduciaire des Chasseurs

Comptabilité - Révision - Audit - Transmission - Conseils  
Spécialiste en relations et implantations transfrontalières



FIDUCIAIRE JF PISSETTAZ



FIDUCIAIRE DE LA CORRATERIE

ANNECY-LE-VIEUX - ARCHAMPS - BUCAREST - CANNES - CHAMBERY - CHAMONIX - CHÂTEL - COURCHEVEL - DOUVAIN - FAVERGES - GENÈVE - MOUGINS - SALLANCHES - THONON-LES-BAINS - TUNIS

# ÉDITO



## « PARTICIPONS ACTIVEMENT AU DEVENIR DE NOS TERRITOIRES »

**N**ous avons débuté cette année 2022 moins contraints par la prévention épidémique et avons travaillé d'arrache-pied sur plusieurs dossiers majeurs, dont l'enjeu est essentiel pour la défense de la chasse, de la faune sauvage et de nos territoires. Pour n'en citer que quelques-uns, je citerai l'équipement et la mise en service ce mois de mars d'un nouveau stand de formation à l'examen du permis de chasser avec une première session conséquente de 95 candidats, le renouvellement de notre contrat de partenariat d'objectifs avec la Région AURA qui doit être validé en juin, la négociation d'un contrat de partenariat d'objectif inédit avec le Conseil Départemental de la Haute-Savoie que son président dévoilera ce mois d'avril ou encore l'élaboration et le lancement d'une ambitieuse étude loup afin de mieux appréhender la présence du prédateur dans le département. Par ailleurs, notre atelier de venaison nous a permis d'animer plusieurs sessions de formation et de commercialiser déjà un volume important de venaison labellisé "gibier de Haute-Savoie". La signature d'une convention éducative avec l'inspection d'académie est aussi un projet important qui avance et qui ouvre des perspectives intéressantes.



Nous avons réuni dès février l'ensemble des comités de gestion de pays cynégétique pour préparer la saison 2022/2023, le nouveau plan de chasse triennal chamois/mouflon et échanger avec vos présidents sur l'actualité et les réalités auxquelles vous êtes confrontés sur le terrain. Je salue la qualité et l'état d'esprit de ces rencontres. Ce sont ce sérieux et cette unité dont la chasse a besoin pour asseoir son positionnement d'acteur environnemental crédible et défendre sa pratique dans nos campagnes et notre montagne.

La prévention de la sécurité demeure au cœur de nos préoccupations. Nous avons assuré un certain nombre de séances de formation décennale en présentiel et les formations en ligne vous sont ouvertes depuis ce mois d'avril. Nous avons été audités par la commission d'enquête sénatoriale et pu témoigner de notre expérience haut-savoyarde. Nous avons terminé la première partie du diagnostic territorial des ACCA dont le territoire est le plus urbanisé. Un travail précis, en dialogue étroit avec chacun de vous, pour favoriser une pratique toujours plus adaptée aux réalités locales et une cohabitation sereine avec les autres usagers.

Le Congrès de la Fédération Nationale des Chasseurs s'est tenu les 20 et 21 mars à PARIS dans une unité toute aussi affirmée : unité dans l'action face à un bilan national conséquent ; unité face à l'adversité et les attaques incessantes et de plus en plus virulentes auxquelles la chasse doit faire face. Pour le président Willy SCHRAEN, "*Il y a les faiseurs et les diseurs*" comme on dit dans les Hauts de France. "*Les chasseurs font partie des premiers, et cela depuis toujours*" ! C'est cet engagement au quotidien qui fait leur force. Je vous partage sa conclusion à laquelle j'adhère pleinement : "*Expliquons inlassablement ce que nous sommes, ce que nous faisons, comment nous connaissons la nature, comment elle coule dans nos veines. Ne nous cachons plus et soyons fiers d'être chasseurs*".

L'actualité de ces derniers mois, l'évolution de notre société et de notre département à tous points de vue soulignent une priorité qui me paraît fondamentale : notre solidarité ! La solidarité des chasseurs est indispensable. Plus que jamais, il nous revient d'être déterminés et unis pour œuvrer au maintien de nos acquis, à la reconnaissance et à la pérennité de la chasse dans cette Haute-Savoie à laquelle nous sommes si attachés.

**Votre Président,  
André MUGNIER**



# SOMMAIRE

## INFORMATION NATIONALE

Pétition : Signez et faites signer - - - - -06

## LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Grand-gibier : bilan et perspectives - - - - -07

Permis de chasser, un nouveau centre d'examen - - - - -08

Contrat de territoire pays du Mont-Blanc - - - - -09

Les finances fédérales - - - - -10

Suivi renforcé de la population de loups en Haute-Savoie - - - - -12

Déclaration des armes : le SIA comment ça marche ? - - - - -16

## INTERVIEW

Guy Barbin, le capucin gourmand - - - - - 18

## LA VIE DE VOTRE FÉDÉRATION

Les déchets de venaison - - - - -20

La filière venaison, bilan de l'année 1 - - - - -22

L'actualité des conseils d'administration et du bureau de la fédération - - - - -23

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'AFACCC des Savoie : concours de meutes à Moye - - - - -24

Chasseresses des Alpes - - - - -25

## LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Pays cynégétique du Môle - - - - -26

Pays cynégétique des Aravis - - - - -28

## LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'ASDCGG 74 - - - - -29

## SOUVENIR

Hommage aux chasseurs disparus - - - - -30


**SAISON DE CHASSE**  
**2022-2023**

**VALIDATION** des permis de chasser  
**Ouverture du service...**  
 À partir du 1<sup>er</sup> juin 2022

À partir du 16 mai, vous recevrez tous les éléments utiles (information et devis)

PRIVILÉGIEZ LA VALIDATION  
 PAR INTERNET  
 + Simple & + rapide

32/14

à partir de:

18€<sub>40 ttc\*</sub>

le sac de 20KG

# CROQUETTES CHASSE

ASD

GROSSISTE EN NUTRITION ANIMALE

TEL: 06 09 61 41 26



Livraison dans toute la France

Croquettes sans céréales

Chiots

Éleveurs

Chats

Chasseurs



\*Prix Palette  
Palette de 39 ou 36 sacs  
suivant les références  
suivant la zone géographique

## CROQUETTES CHASSE

DOG TONIC 32/14  
DOG PERFORMANCE 30/15  
DOG ACTIVE 28/14  
DOG VITAL 24/10  
JUNIOR  
27/13 FRANCAISE



## PATES PRECUTES DE SAVOIE

PATES ET VIANDES 12,5KG  
PATES LAIT ET VITAMINES 7,5KG  
PATES LAIT ET VITAMINES 15KG  
HUILE DE SAUMON



WWW.ANIMAL-SERVICES-DISTRIBUTEUR.COM



PATRICE.GILLIBERT@SFR.FR

## LE CHASSEUR HAUT-SAVOYARD NUMÉRO 70 - AVRIL 2022

### Directeur de publication

Philippe ARPIN

### Rédacteur en chef

Guillaume COURSAT

### Comité de rédaction

MME OBERSON

MM. COQUILLARD, LEVRAY, MANIGLIER,  
MUGNIER, NICOLLIN, POËNCET, ARPIN, COURSAT

### Publicité

FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE

142 impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX

☎ 04 50 46 89 21 / fax 04 50 46 88 89

### Imprimerie

Imprimerie GUTENBERG

9 r de la Barrade - ZI du pont de Tasset

74960 MEYTHET

☎ 04 50 67 00 38

### Réalisation

Guillaume COURSAT

Fédération des Chasseurs de la Haute-Savoie



<http://www.chasseurs74.fr>



Photo de couverture

Chevrette

\*\*\*  
© Valentin Bruno



# INFORMATION NATIONALE

VOTRE mobilisation est essentielle !

**C'**est une première : la FNC lance une pétition pour que les associations dites d'intérêt général qui combattent ouvertement des activités légales avec des moyens illégaux (intrusions, obstructions, violences, etc...) ne bénéficient plus d'avantages fiscaux. C'est un non-sens que la FNC a décidé de mettre sous le feu des projecteurs et de dénoncer dans une pétition qui est hébergée sur le site du Sénat. Pour aboutir dans cette requête, l'engagement de tous est nécessaire puisque cette pétition doit atteindre **100.000 signatures** à minima.

## Pourquoi cette pétition ?

Comment expliquer que les donateurs de certaines associations dites « d'intérêt général » bénéficient d'une réduction fiscale alors que celles-ci combattent ouvertement des activités légales ?

Cette notion d'intérêt général est encadrée. Elle doit en principe être liée au caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire... défendu par ces associations. Force est de constater qu'elles sont bien loin de la défense d'un intérêt général mais servent une cause militante bien particulière avec des méthodes qui s'affranchissent souvent du cadre légal.

La fédération départementale des chasseurs, la fédération nationale et l'ensemble des chasseurs de France comptent sur vous pour signer et faire signer cette pétition !

**Signez et faites signer !**

**André Mugnier,  
Président.**

## Cette pétition demande :

- 1. Qu'une enquête parlementaire soit diligentée pour faire la lumière sur le fonctionnement de ces associations agissant ouvertement contre des activités légales ;**
- 2. Un contrôle renforcé des associations se livrant à des actions d'entrave, de violence, d'intrusion et de dégradation au nom de la cause animale, ainsi qu'un contrôle de la régularité des dons au sens du Livre des procédures fiscales (art. 18 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République) ;**
- 3. La refonte du régime des dons et des donations ainsi que de la possibilité pour ces associations d'agir en justice alors qu'elles ne bénéficient pas d'un agrément administratif pour leur activité. Il est PRIMORDIAL que l'on se mobilise tous, chasseurs, acteurs du monde rural pour atteindre les 100 000 signatures dans un délai de 6 mois.**



© Guillaume Coursat

## COMMENT PARTICIPER... :

[Retrouvez la pétition sur le site du Sénat :](#)

**<https://petitions.senat.fr/initiatives/i-947>**

Pour vous aider...

retrouvez un tuto explicatif sur Youtube pour aider vous aider à signer : [https://youtu.be/Ro5\\_B35efXk](https://youtu.be/Ro5_B35efXk)

# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## Saison de chasse 2021-2022 : Quel bilan pour le grand gibier ?

**L**e 16 janvier dernier sonnait la fermeture générale de chasse. Néanmoins, en fonction de la réglementation des pays cynégétiques et afin d'améliorer l'équilibre entre les ongulés sauvages et les intérêts agricoles et forestiers, jusqu'à la fin février, quelques sociétés de chasse se sont adonnées encore aux plaisirs de la chasse du cerf et du sanglier. Désormais, les chiens sont au chenil et les fusils au râtelier. Le temps est venu de faire le bilan de cette saison caractérisée par une réalisation qui marque le pas !

### Quel bilan ?

Finalement, ce sont **1632 cerfs** (2228 attribués) **2262 chevreuils** (2956 attribués), **108 mouflons** (172 attribués) et **1839 chamois** (2365 attribués) qui ont été prélevés au cours de la saison.

Pour l'ensemble des ongulés sauvage soumis au plan de chasse, on note en effet, une légère diminution des animaux prélevés à la chasse. Comparativement à la moyenne des années précédentes (hors 2020, année des restrictions sanitaires), le taux de réalisation du plan de chasse se stabilise avec une petite baisse pour certaines espèces.

Bien des facteurs peuvent expliquer cette érosion. Si la neige précoce de cette année a pu limiter la pratique cynégétique et s'avérer défavorable à son efficacité, ce constat doit nous interpeller sur la situation globale des populations. Elles ont atteint des niveaux importants, au regard de la capacité d'accueil qui sont aux prises de facteurs limitants dont les conséquences sont difficiles à évaluer (compétition entre les espèces, perturbation anthropique, prédation).

**Le sanglier affiche une santé de fer** et se détache de ce constat. En 2020, le tableau de chasse moins reluisant inquiétait certains chasseurs passionnés. L'abondante fructification forestière qui a suivi a permis aux populations de sangliers de se refaire une santé et, cette

### PLAN DE CHASSE TRIENNAL CHAMOIS 2022 / 2024

La fin de l'hiver c'est la fin de la chasse, mais c'est aussi la préparation de la saison suivante. Durant les mois de février et mars, les comités de gestion, animés par les techniciens et les administrateurs référents des pays cynégétiques, se sont réunis pour définir les règles de gestion cynégétique et proposer collégalement des attributions pour les plans de chasse triennaux chamois et mouflons pour les saisons 2022, 2023 et 2024.

### Quel bilan pour le chamois ?

*En dressant le bilan des réalisations, des constats de terrain et des suivis de populations réalisés sur les différents massifs, c'est la stabilité, voir une légère baisse des effectifs qui prédomine. Depuis la mise en place du plan de chasse en 1991, les populations de chamois ont considérablement augmenté pour atteindre des niveaux records, sans doute proche de la capacité d'accueil du milieu qui doit également satisfaire la présence importante des autres ongulés (cerfs, chevreuils et parfois mouflons et bouquetins). À cela se rajoute d'autres facteurs limitants comme la présence des grands prédateurs, les dérangements anthropiques de jour, de nuit et en toute saison, l'évolution du climat, les pathologies... bref, une multitude de facteurs peu connus et aux impacts non étudiés qui appellent les gestionnaires cynégétiques à la prudence. L'exemple des baisses d'effectifs drastiques dans la réserve de Sixt et des Aiguilles Rouge, zones non chassées, montre que la chasse n'est pas le principal facteur limitant des populations d'ongulés.*

### 2022-2024...

*La prudence a été embrassée par les présidents d'ACCA lors des réunions de pays cynégétique. Pour les prochaines années, le plan de chasse proposé sera stable voire en baisse sur certains massifs du département. Idem pour le mouflon dont l'avenir de l'espèce semble davantage dans les crocs du loup plutôt que dans les bases de données de la gestion cynégétique.*

année, ce sont **3419 animaux qui ont été tués à la chasse**. Ce tableau est presque un record ! S'il approche les 3743 sangliers prélevés en 2012 (la meilleure année), il reste exceptionnel au regard de la facture des déprédations, légèrement au-dessus de 100 000 € seulement.

Cette dernière apparaît totalement maîtrisée grâce aux cellules de crise et à l'engagement de chacun pour la prévention des dégâts.

La vigilance reste cependant de rigueur : trois pays cynégétiques concentrent à eux seuls 60% de la facture générale avec des prélèvements qui représentent 25 % du tableau de chasse sanglier départemental : le Vuache, le Môle et le bas-Chablais. ■



© Guillaume Coursat



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## PERMIS DE CHASSER UN NOUVEAU CENTRE D'EXAMENS



**I**l était imaginé à Samoëns. Il s'est érigé à Farges (01), aux confins du département. Le nouveau centre d'examen du permis de chasser à boucler les derniers aménagements et les premiers candidats sont arrivés. Nouveau lieu, nouvelle organisation !



© Clément Gamaïn

Beaucoup d'entre-vous ont foulé le sol de la Balme de Sillingy pour être formés où satisfaire à l'examen du permis de chasser. Pour des raisons indépendantes de la fédération des chasseurs et au regard des contraintes réglementaires la situation géographique du centre devait nécessairement évoluer et la fédération était dans l'obligation de proposer un nouveau centre d'examen. Compte tenu du contexte foncier haut-savoyard, la tâche s'annonçait ardue !

Un moment pressenti à Samoëns, c'est finalement sur une commune limitrophe de la Haute-Savoie que le terrain idéal a été déniché. Il est situé sur la commune de Farges, à environ 30 minutes du siège de la fédération des chasseurs. Grâce au partenariat avec Jean-Michel Hominal, président du ball trap club de Farges et son soutien, le centre d'examen a pu s'implanter sur le site.

**Un centre d'examen tout confort, une formation repensée...**

Dans une propriété de plus de 5 hectares, le centre d'examen du permis de chasser de la Haute-Savoie est riche d'un parcours de chasse spécifiquement étudié, dans des conditions

de chasse naturelles et avec du matériel neuf et adapté. Un bâtiment, nouvellement construit avec toutes les commodités pratiques et réglementaires permet également à la fédération d'envisager un déroulé de formation plus efficace, plus rationnel. 7 bénévoles officiellement formés pour être formateur du permis de chasser renforcent l'équipe de la fédération des chasseurs.

Par souci de rationalité mais également d'efficacité, une seule date de formation sera désormais nécessaire sur le site de Farges. Une demi-journée sera consacrée à la formation théorique et une demi-journée à la pratique. En outre, et pour augmenter encore les chances de réussite à l'examen, les candidats qui le souhaitent ou ceux identifiés comme les plus en difficultés se verront proposer une formation de rattrapage, la semaine qui précède la date de leur examen.

2022 constitue donc un tournant dans la formation des nouveaux chasseurs. La qualité des installations, créées dans un environnement naturel préservé, l'évolution du déroulé de la formation sur un lieu unique et les facilités

d'accessibilité devraient permettre d'améliorer encore la formation initiale des chasseurs et leur réussite à l'examen du permis de chasser...Étape ô combien importante qui marque l'entrée dans le monde de la chasse.

G.C.



© Clément Gamaïn

## 2022, Année chargée !

**8 sessions de 50 candidats sont prévues cette année pour rattraper le retard accumulé en 2021.**

**L'objectif** affiché par la fédération est de pouvoir préparer **400 candidats** à l'examen du permis de chasser avant l'ouverture de la chasse en septembre prochain.

Le partenariat avec le lycée agricole de Poisy et la formation spécifique dédiée aux agriculteurs sont maintenus.



**A**u pays du Mont-Blanc, la préservation durable de la nature et des paysages est un enjeu majeur pour l'avenir du territoire. À l'échelle de la communauté de communes du pays du Mont-Blanc, les élus se sont engagés dans la mise en place d'un « contrat de territoire ».

Porté par l'accompagnement et le soutien fort du département de la Haute-Savoie et de sa politique «espaces naturels sensibles». Des actions de connaissances et de préservation durable de la nature sont au cœur de ce contrat de territoire et la fédération des chasseurs est un acteur majeur de la mise en œuvre.

Ainsi, depuis 2020, la fédération des chasseurs s'est lancée dans la réalisation d'un diagnostic d'habitats d'hivernages du tétras-lyre avec le soutien financier du Département et des communes. Il a consisté, sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes du Pays du Mont Blanc, à réaliser un premier inventaire qui a quantifié et cartographié la répartition et l'importance de la fréquentation hivernale de la nature par les pratiques de loisir (ski et raquette notamment). Ensuite, à la fin de l'hiver et l'entrée du printemps, ce même protocole scientifique a conduit les techniciens à rechercher les traces d'hivernage du tétras-lyre et notamment les crottes que les oiseaux ont déposées dans les igloos qu'ils creusent pour se protéger du froid. Il permet de connaître,

de manière certaine et factuelle, les zones que les oiseaux affectionnent pour trouver refuge, s'enfouir sous le manteau neigeux et économiser leur énergie salvatrice.

Ce travail éprouvant mais scientifiquement reconnu permet, par le croisement des données cartographiées, de connaître les zones à enjeux et, le cas échéant, de proposer des solutions d'amélioration lorsqu'il y a "conflit" entre les zones d'hivernage de la faune sauvage et les pratiques hivernales de loisirs. Des zones à enjeux pour la préservation des zones d'hivernage du tétras-lyre ont alors été identifiées et un programme d'action pour les préserver et les concilier avec le développement touristique a été proposé.

A la suite de ces diagnostics, deux secteurs à enjeux ont été équipés (cordes, fanions, panneaux d'informations) et ainsi mis en défens des skieurs et randonneurs durant cet hiver : sous le Christomet à Megève (forêt domaniale du Christomet) et le secteur de la Jorasse à Sallanches. Des panneaux de sensibilisation ont été installés sur deux autres secteurs : le col de Niard à Cordon, et l'envers du Truc à Saint-Gervais. Les techniciens réalisent ensuite le suivi de l'efficacité de ces mesures au travers de ce même diagnostic. L'expérience montre que les zones d'hivernage mises en défens comptent beaucoup plus d'indices de présence du tétras que lorsqu'elles ne l'étaient pas. Ces zones de quiétude profitent également aux autres animaux de la faune sauvage locale.

Des secteurs sont encore à diagnostiquer cet hiver 2022. Ils identifieront probablement de nouveaux secteurs à enjeux pour des mises en défens à venir, l'hiver prochain.



**MISES EN DÉFENS 2021 - 2022**  
Avec le soutien des communautés de commune, du département et des stations de ski.

- 12 sites
- 27 mises en défens
- 7,36 kilomètres linéaires de corde

**Les sites :** Les Gets, le Grand-bornand, Montanvers (Chamonix), les Grand-Montet (Chamonix), Megève, Flégère (Chamonix), Prarion (St Gervais), Môle (St Jean de Th.), Morzine, Samoens, les Carroz -d'Araches, Sallanches.





# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## Finances fédérales... Réforme en vue !

**L**e Le Conseil d'Administration de la Fédération a le plaisir de vous présenter le résultat de l'exercice comptable arrêté au 30/06/2021. Le résultat est positif à hauteur de **123 671,77 €**. Ce résultat est tout à fait exceptionnel !

Il n'intègre que trois mois d'amortissements de l'extension du siège fédéral, et n'est pas impacté par l'évolution des coûts de fonctionnement liés à cet agrandissement. Le COVID a également eu un impact en termes de baisse des charges, avec une diminution des déplacements et des réunions organisées en visio-conférence. D'autre part, la saison d'indemnisations des dégâts 2020/2021 a été exceptionnellement basse.

Ce résultat s'explique par ailleurs au travers des constantes de gestion interne, ainsi que des orientations définies par le Conseil d'Administration :

✘ Une gestion rigoureuse des postes de fonctionnement. Les charges sont contenues avec une hausse de seulement 2 %,

✘ Un soutien national en termes de recettes statutaires, à travers

notamment les fonds reversés et liés à la réforme de la chasse de 2019 qui ont été maintenus à un niveau identique,

✘ Un important travail en termes de recherche de fonds extérieurs, de prestations environnementales,

✘ Une contribution de la SARL IN qui permet de réduire les charges de fonctionnement fédérales et qui poursuit le développement de son activité.

Pour la première fois cette année, la Fédération a sollicité les ACCA, AICA et Chasse Privée par le biais d'un questionnaire, afin de valoriser les contributions volontaires des bénévoles qui oeuvrent quotidiennement sur le terrain à la gestion de la chasse, de la faune sauvage et de l'environnement. Cette approche est désormais une obligation légale, à chaque clôture d'exercice, pour toutes les associations du secteur non lucratif.

Vos retours nous ont permis de réaliser une extrapolation rigoureuse et d'obtenir une projection pertinente sur l'ensemble des associations adhérentes.

**La valorisation du bénévolat à la clôture des comptes au 30 juin 2021 a été évaluée à hauteur de 4 738 959 €. Cette évaluation permet d'avoir une tout autre lecture du résultat exceptionnel réalisé au 30/06/2021 et de mieux rendre compte de l'importance de l'engagement des chasseurs au service de leurs missions statutaires dont certaines de service public.**

Cette démarche sera renouvelée chaque année. Elle est essentielle pour l'image de notre activité et la Fédération compte sur la collaboration des présidents de société pour participer activement à ce recensement.

Quant au Budget 2022/2023, il prévoit un déficit raisonnable de **29871 €**. Il a été établi sur la base des tarifs existants aucune évolution de tarif n'étant prévue hormis une petite évolution de la cotisation d'adhésion qui doit être décidée par le Congrès de la Fédération Nationale des Chasseurs. Globalement les charges sont en baisse de 2,99 %, toujours dans l'optique d'une maîtrise. Quant aux recettes, elles sont toujours évaluées avec prudence et diminuent de 3,67 %.

De nombreuses réflexions ont été conduites et des actions ont été mises en œuvre dans ce travail prévisionnel afin de rechercher le meilleur équilibre possible qui nous permettent de mener à bien nos actions.

Les finances de votre Fédération sont administrées avec un grand sérieux.

Merci de votre confiance.

**Le Président,  
André Mugnier**



© Guillaume Courset

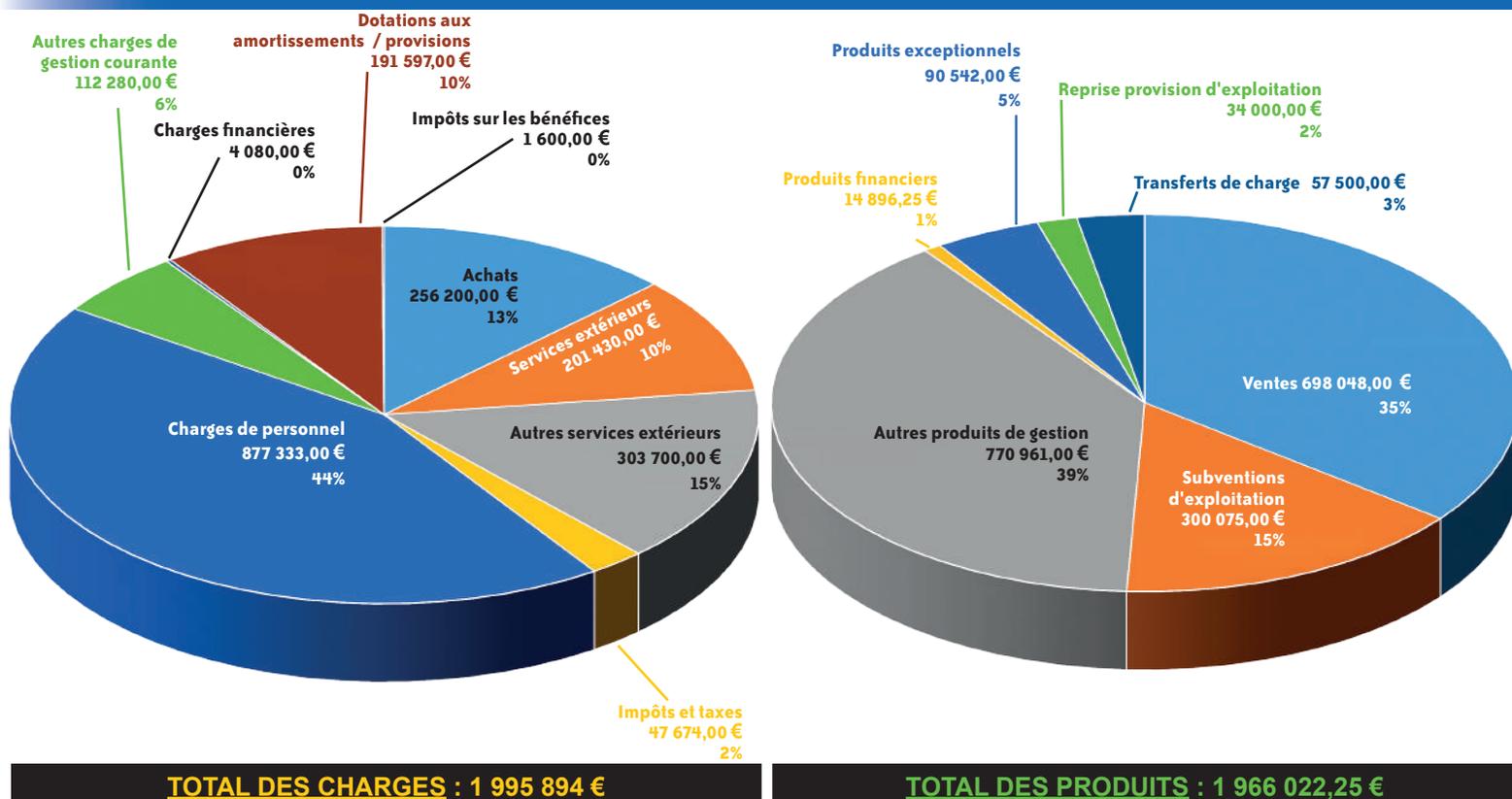
# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## BILAN AU 30 JUIN 2021

ACTIF			
NATURE	BRUT	Amors Provisions	NET AU 30/06/2021
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	150 757,86 €	125 721,91 €	25 035,95 €
Concessions, brevets et droits assimilés	22 135,06 €	22 056,10 €	
Autres immobilisations incorporelles	128 622,80 €	103 665,81 €	
<i>Immobilisations corporelles</i>	2 812 199,09 €	1 118 947,74 €	1 693 251,35 €
Terrains et aménagements	135 998,58 €	37 951,65 €	
Siège social Villy	2 078 866,07 €	736 736,48 €	
Installations techniques, matériel et outillage	339 143,73 €	137 556,32 €	
Autres immobilisations corporelles	258 190,71 €	206 703,29 €	
<i>Immobilisations en cours / Acompte</i>	65 601,98 €	0,00 €	65 601,98 €
<i>Immobilisations Financières</i>	18 600,00 €		18 600,00 €
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
<i>Stocks</i>	21 085,83 €		21 085,83 €
Stock de Marchandises	21 085,83 €		
Avances et acomptes			
<i>Créances</i>	370 323,79 €		370 323,79 €
Clients et comptes rattachés	38 187,40 €		
Autres créances	332 136,39 €		
<i>Divers</i>			
<i>Valeurs mobilières de placements</i>	851 497,83 €		851 497,83 €
<i>Disponibilités</i>	1 556 979,18 €		1 556 979,18 €
Comptes Bancaires	1 555 801,14 €		
Caisse	1 178,04 €		
<i>Charges constatées d'avance</i>	47 076,88 €		47 076,88 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 894 122,44 €</b>	<b>1 244 669,65 €</b>	<b>4 649 452,79 €</b>

PASSIF	
NATURE	NET AU 30/06/2021
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
Fonds Statutaires	248 319,63 €
Réserves Légales de Gestion	1 223 265,20 €
Réserves Réglementées	777 184,82 €
Réserves d'immobilisation	743 127,57 €
Réserves affectée à la FNPFFS	34 057,25 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>123 671,77 €</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>	
Subvention d'investissement	481 218,49 €
<b>FONDS DEDIES / SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	
	195 574,90 €
<b>PROVISION RISQUES ET CHARGES</b>	
Provision dossiers dégâts	16 204,48 €
Provision dossier Venaison	75 000,00 €
Provision dossier Locaux de Chasse	30 000,00 €
Provision Départ en retraite	207 495,03 €
<b>EMPRUNT</b>	
	631 878,84 €
<b>DETTES FOURNISSEURS et AUTRES</b>	
	131 580,75 €
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>	
	242 797,66 €
<b>DETTES SUR IMMOBILISATIONS et COMPTES RATTACHES</b>	
	163 892,52 €
<b>AUTRES DETTES</b>	
Subventions à accorder	0,00 €
Créditeurs divers	4 337,48 €
Autres charges à payer	24 930,33 €
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	
	72 100,89 €
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 649 452,79 €</b>

## BUDGET 2022 - 2023





# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

Suivi renforcé de la population de LOUPS en Haute-Savoie

**L**e loup poursuit sa progression spatiale et numérique. Sur les territoires haut-savoyards, la grogne s'intensifie et parfois un climat de défiance s'installe, rendant de plus en plus délicat l'appréciation des situations. Toutes les données de terrain ne remontent pas au réseau loup-lynx. Il existe des zones blanches avec l'absence de données alors que la présence du loup est avérée et, sur le terrain, éleveurs et chasseurs s'arqueboutent et ne partagent plus leurs observations. Pour apaiser la situation et envisager sereinement l'avenir, il a été considéré impératif d'obtenir une estimation plus précise des populations de loups en Haute-Savoie en mobilisant les forces vives des territoires et les acteurs locaux.



En lien avec la profession agricole, la fédération a proposé un protocole participatif et une mise en réseau efficace pour recueillir un maximum d'informations de terrain pour évaluer avec le plus de justesse possible les populations de loup de la Haute-Savoie. Le projet a été validé par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, financeur majeur de cette étude, par le Préfet de la Haute-Savoie et par le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Préfet référent « loup » au niveau national). La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes et la FNC contribuent également à ce projet.

## La mise en réseau...

Après une phase de formation des éleveurs et des chasseurs

à la reconnaissance du loup et de ses indices de présence, ils seront sollicités pour participer activement à la mise en place d'un suivi de terrain. Données récoltées (observations visuelles, traces, prédatons...) se feront dans le strict respect des protocoles existants et notamment des fiches du réseau loup-lynx.

Pour mettre efficacement en place ce suivi, un réseau d'observateurs de terrain s'articulera autour de 19 comités locaux de gestion qui ont été créés spécifiquement. Chacun d'entre-eux sera composé d'un agriculteur, d'un chasseur et d'un lieutenant de louveterie. Ce trinôme aura la mission, ô combien essentielle, d'animer, sur leur

territoire, un réseau local d'acteurs de terrain pour collecter toutes les observations, organiser la pose de pièges photos, organiser les suivis par caméras thermiques et enfin faire le lien avec les éleveurs pendant la période estivale. Ces référents locaux se tiennent à votre entière disposition pour collecter vos observations de terrain (observation directe, indice de présence, attaque sur une proie sauvage) et les faire remonter. En fin de campagne, une fois analysées et présentées à la commission départementale, elles seront transmises au réseau loup-lynx.

C'est la fédération des chasseurs et la FDSEA qui animeront ces comités locaux de gestion.

# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## Suivi renforcé de la population de LOUP en Haute-Savoie

Pour plus d'efficacité et de réactivité, tous les référents seront en lien afin d'échanger en toute transparence les données acquises sur le terrain pour pouvoir les recouper et favoriser l'efficacité des analyses.

Ce suivi renforcé se traduira également par un soutien technologique et un déploiement d'envergure en matériaux spécifiques :

✗ **10 pièges photographiques par massif,**

✗ **1 enregistreur sonore pour capter les hurlements par massif,**

✗ **1 caméra thermique par massif,**

✗ l'organisation de sorties nocturnes sur tout le département.

Une application dédiée à la saisie des données a été adaptée à cette étude unique : l'application géochasse. Tous les référents et l'ensemble des chasseurs auront accès à cette application et pourront noter l'ensemble des informations collectées sur le

loup et alimenter avec réactivité la base de données dédiées. Par souci de transparence, tous les référents pourront avoir accès aux observations notées sur l'ensemble du département.

**Le Président,  
André Mugnier**



© Pixabay

### CONTACTS :

✗ **Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie**

**Éric Coudurier**

email : [ecoudurier@chasseurs74.fr](mailto:ecoudurier@chasseurs74.fr)

☎ 04 50 46 89 21

✗ **FDSEA des Savoie**

**Anouk Leclerc**

email : [a.leclerc@fdsea-des-savoie.fr](mailto:a.leclerc@fdsea-des-savoie.fr)

☎ 06 13 48 25 56

## UN PLAN CHASSE POUR LA HAUTE-SAVOIE

**haute**   
**savoie**  
le Département

Martial Saddier, élu président du conseil départemental de la Haute-Savoie l'avait annoncé dans les colonnes du chasseur haut-savoyard au mois d'août dernier. Les engagements se transforment désormais en actes et le département investit en soutien aux engagements des acteurs locaux pour les territoires. Après avoir signé un «plan pêche» début mars, un «**plan chasse**» est en préparation et sera dévoilé prochainement par le département.

Ce « plan chasse » de la Haute-Savoie est unique. Il devrait venir accompagner les engagements forts des chasseurs :

- pour la conservation de la biodiversité et des milieux naturels,
- pour renforcer leurs démarches porteuses de conciliation entre les activités humaines et la préservation de la nature
- pour permettre des démarches proactives d'éducation à la connaissance et au respect de la nature et de sensibilisation aux valeurs rurales, richesses incontestables de la singularité des territoires hauts savoyards.

Le prochain numéro du chasseur haut savoyard (N°71- août 2022) détaillera les engagements de ce plan chasse, véritable reconnaissance de l'action et de la compétence des chasseurs pour la nature.



© Guillaume Coursat



# LISTE DES RÉFÉRENTS "LOUP"

**V**ous observez un loup, vous tombez sur un indice de présence (empreintes, pistes, carcasses prédatées), les référents locaux (chasseurs, agriculteurs, lieutenants de louveterie) sont à votre disposition pour collecter votre observation et remplir la fiche correspondance. Elle viendra ainsi alimenter la base de données. **Nous comptons sur la mobilisation de tous !**

**SECTEUR Albanais-Semine**  
**Chasseur**  
 X Gérard Brillat  
 06.48.41.15.90  
**Louveteriers**  
 X Mikael Vibert  
 06.10.63.47.16  
 X Alain Camp  
 06.87.50.82.65  
**Agriculteur**  
 X Théo Gaydon  
 06 29 56 36 31

**SECTEUR Mandallaz-Vuache**  
**Chasseur**  
 X Kylian Matonnier  
 06 33 24 90.02  
**Louveteriers**  
 X Pascal Fol  
 06 70 48 07 83  
 X Jean-Marc Bouchet  
 06 60 42 99 08  
**Agriculteurs**  
 X Alexandre Guillot  
 06 47 29 22 87

**SECTEUR salève**  
**Chasseur**  
 X Michael Bourderiat  
 06 82 38 64 70  
**Louveterier**  
 X Benoit Lavorel  
 06 24 02 62 95  
**Agriculteurs**  
 X Mickael Hervé  
 06 09 03 47 71  
 X Romain Baudet  
 06 31 33 26 14

**SECTEUR Voiron /bas-Chablais**  
**Chasseur**  
 X Jérôme Breda  
 06 33 41 05 18  
**Louveteriers**  
 X Daniel Jallud  
 06 81 96 03 96  
 X Joël Demierre  
 06 45 91 42 34  
**Agriculteurs**  
 X Laurent Gosetto  
 06 81 62 44 96  
 X Magalie Gex-Fabry  
 06 78 39 57 70

**SECTEUR Gavot**  
**Chasseur**  
 X Julien Deflont  
 06.85.38.78.32  
**Louveterier en attente**  
**Agriculteurs**  
 X Justine Fusi  
 06 50 12 43 89  
 X Céline Blanc  
 06 86 71 67 38

**SECTEUR Bauges**  
**Chasseur**  
 X Richard Curt  
 06 70 43 72 09  
**Louveterier**  
 X Éric Gerdil  
 06 85 02 76 78  
**Agriculteurs**  
 X Nicolas Prudhomme  
 06 72 13 15 70  
 X François Pernet-Coudrier  
 06 79 96 04 62

**SECTEUR Semnoz**  
**Chasseur**  
 X Olivier Tonin  
 06 83 86 97 17  
**Louveterier**  
 X Pascal Corboz  
 06 87 76 62.26  
**Agriculteurs**  
 X Bastien Chappet  
 06 58 13 04 04  
 X Damien Pégatoquet  
 07 71 71 99 67

**SECTEUR Aravis nord**  
**Chasseur**  
 X Thierry Bottolier-Dépois  
 06.98.59.65.32  
**Louveterier**  
 X Pascal Cornali  
 06.36.07.83.86  
**Agriculteur**  
 X Yoann Pissard-Maillet  
 06 63 04 32 35

**SECTEUR Aravis sud - Veyrier**  
**Chasseur**  
 X Nicolas Genans-Boiteux  
 06 29 52 23 32  
 X René Perron  
 06 81 07 02 48  
**Louveteriers**  
 X André Stéphanidès  
 06 72 15 01 39  
 X Christian Vittoz  
 06.88.69.01.07  
**Agriculteur**  
 X Alexandre Paccard  
 06 84 18 38 33  
 X Jean-Michel Belluard  
 06 81 10 94 58

**SECTEUR Bargy**  
**Chasseur**  
 X Pierre Baccon  
 06.13.38.36.78  
**Louveterier**  
 X Nicolas Déronzier  
 06.73.08.06.26  
**Agriculteur**  
 X Arnaud Missillier  
 06 42 51 24 66  
 X Éloi Blanchet  
 06 03 75 56 84

**SECTEUR Arve-Giffre**  
**Chasseur**  
 X Fabrice Anthoine  
 07.82.92.13.29  
**Louveterier**  
 X Éric Ricco  
 06.74.28.90.08  
**Agriculteur**  
 X Karine Richard  
 06 20 06 71 41  
 X Pierre Humbert  
 06 01 63 56 99

**SECTEUR Roc d'Enfer**  
**Chasseur**  
 X Alain Malgrand  
 06 62 42 89 21  
**Louveterier**  
 X Damien Roch  
 06 11 48 16 61  
**Agriculteurs**  
 X Didier Forestier  
 06 30 58 82 40  
 X Benoit Bouvet  
 06 08 46 52 97

**SECTEUR Dranse d'Abondance**  
**Chasseur**  
 X Julien Avocat-Maulaz  
 06.89.06.91.18  
**Louveterier**  
 X Antony Richard  
 06.60.54.70.73  
**Agriculteurs**  
 X Edmond Benand  
 06 26 33 64 32  
 X Sébastien Vittoz  
 06 75 38 86 25

**SECTEUR Dranse de Morzine**  
**Chasseur**  
 X Michael Vauthay  
 06 70 11 97 87  
**Louveterier**  
 X Jérôme Raymond  
 06 74 13 00 28  
**Agriculteurs**  
 X Christian Muffat  
 06 62 35 10 11  
 X Kévin Grevat  
 06 78 20 82 94

**SECTEUR Hermones**  
**Chasseur**  
 X Guillaume Borget  
 06 31 30 40 38  
**Louveterier**  
 X Gilles Clairens  
 06.85.61.54.99  
**Agriculteurs**  
 X Jean-Rémi Chevallet  
 06 74 28 17 10  
 X Florian Carvagna  
 06 65 13 09 76

**SECTEUR Mont-Blanc**  
**Chasseur**  
 X Michel Jourdil  
 06 87 71 20 81  
**Louveterier**  
 X Jacques Toni  
 06.71.03.50.06  
**Agriculteurs**  
 X Guillaume Mollard  
 06 84 79 40 99

**SECTEUR Mt Joly -Tré la Tête**  
**Chasseur**  
 X Roland Cuidet  
 06 79 05 67 28  
**Louveterier**  
 X Franck Baz  
 06 80 99 07 42  
**Agriculteurs**  
 X Didier Gachet  
 06 79 34 73 30  
 X Étienne Arvin-Berod  
 06 59 24 40 07



**SECTEUR Môle**  
**Chasseur**  
 X Stéphane Maniglier  
 06 71 10 73 06  
**Louveterier**  
 X René Charle Martin  
 06 20 71.00 05  
**Agriculteurs**  
 X Arnaud Layat  
 06 80 90 07 13  
 X Cédric & Guillaume Dumoulin  
 06 84 22 23 23

**SECTEUR Glières**  
**Chasseur**  
 X Jean-Yves Contat  
 06.08.01.65.66  
**Louveteriers**  
 X Didier Tissot  
 06 23 84 62 05  
 X Emmanuel Roda  
 06 87 10 90 69  
**Agriculteurs**  
 X Bertrand Convers  
 06 50 07 18 21  
 X Christophe Contat  
 06 81 63 52 04

# JOURNÉE D'OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DE LA BOUTIQUE INSTINCTIVEMENT NATURE !

Samedi  
21 mai 2022

Toute la journée de  
9h à 18h, non stop !

Découvrez la  
boutique et profitez  
de produits exclusifs...



Au 142 impasse des Glaises, 74 350 VILLY LE PELLOUX  
Pour plus d'information contactez nous au 04 50 46 89 21



# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## Le SIA, le nouveau système obligatoire d'information sur les armes

**E**n 2019, le service central des armes et explosifs (SCAE) a initié la transformation numérique du contrôle public des armes et explosifs. Ce nouveau système d'information sur les armes (SIA) remplace l'application vieillissante AGRIPPA qui recense aujourd'hui les possesseurs d'armes. Ce service a été déployé chez les armuriers et au SCAE en octobre 2020. Il est opérationnel au sein des préfectures à depuis ce mois de février 2022 et il revient désormais à tous les détenteurs d'armes et notamment aux chasseurs d'alimenter ce SIA en déclarant les armes qu'ils ont en leur possession.

*Explication et démarche à suivre !*



### À quoi sert le compte SIA ?

Le compte SIA va permettre à tous les détenteurs d'armes et notamment les chasseurs, d'une part, de continuer à les détenir et d'autre part, de gérer directement cette possession en pouvant en acquérir ou en céder.

L'ouverture d'un compte SIA donnera accès à un «**râtelier numérique**» personnel. Ce dernier rassemblera l'ensemble des armes déclarées par un détenteur.

Le nouveau système d'information sur les armes, voulu par l'État cherche à atteindre **trois finalités** :

#### **X La sécurisation**

Le législateur veut aboutir à une traçabilité en temps réel des armes en circulation.

Il veut également permettre le contrôle périodique des détenteurs d'armes, en lien avec leur casier judiciaire et favoriser la connexion

### Le calendrier de déploiement du SIA pour les détenteurs d'armes

- ✘ 8 Février 2022 : le SIA est accessible pour les préfectures et les chasseurs détenteurs d'armes.
- ✘ Mars 2022 : ouverture du SIA aux tireurs de ball trapp et biathlètes.
- ✘ Avril 2022 : ouverture du SIA aux non licenciés, détenteurs d'armes héritées ou trouvées.
- ✘ Mai 2022 : ouverture du SIA aux tireurs sportifs
- ✘ Juin 2022 : ouverture du SIA aux collectionneurs.
- ✘ Juillet 2022 : ouverture du SIA aux associations et métiers.

# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## Le SIA, le nouveau système obligatoire d'information sur les armes

du SIA avec les systèmes d'information des différentes fédérations concernées (chasse, tir, ball-trap, ski/biathlon).

### X La simplification administrative

Le déploiement du SIA va s'accompagner de mesures de simplification administrative induites par cette digitalisation.

La vérification de certains documents (licence de tir, autorisation préalable ou permis de chasser...) sera automatisée.

Une autorisation globale d'armes sera délivrée pour 5 ans (arme de catégorie B) et le récépissé de déclaration sera supprimé. La carte européenne d'armes à feu sera générée automatiquement et sans limite du nombre d'armes inscrites sur celle-ci.

### X La dématérialisation

Toutes les démarches administratives des détenteurs pourront être réalisées via leur espace personnel, généré sur une plateforme internet spécifique.

Les autorisations de commerce et les autorisations et déclarations d'acquisition d'armes seront également complètement dématériali-

sées.

En outre, une application smartphone est en cours d'élaboration et sera disponible à terme. Elle offrira encore plus de souplesse dans la gestion du râtelier numérique propre à chaque chasseur et chaque détenteur d'arme à feu.

### TOUT CHASSEUR A L'OBLIGATION DE CRÉER SON COMPTE

Pour les chasseurs, cette démarche est possible depuis le 8 février 2022. **Le compte devra être créé au plus tard avant le 1er juillet 2023** et le non-respect de cette échéance expose le chasseur au risque d'être dessaisi de ses armes au second semestre 2023.

La création d'un compte nécessite de disposer d'une adresse email et se réalise en se rendant sur le site <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

Pour créer un compte SIA tout un chacun devra préalablement scanner les documents justificatifs demandés : pièce d'identité, permis de chasser et justificatif de domicile (quittance, avis d'imposition...).

Si un armurier a eu l'occasion de vous créer un numéro SIA, vous devrez le connaître et le saisir. Atten-

tion, le numéro SIA n'a rien à voir avec le compte SIA et la création d'un compte demeure impérative.

Si vous ne disposez pas du matériel informatique nécessaire à cette déclaration obligatoire vous pouvez avoir y avoir accès auprès d'amis ou dans les points d'accueil numérique de la préfecture. Les services de la fédération sont à votre écoute pour vous renseigner et vous accompagner.

**À compter de l'ouverture de votre compte, vous disposerez de 6 mois pour le mettre à jour et le compléter avec les armes que vous détenez.** Les données fournies sont sécurisées. Les professionnels (armuriers) n'ont pas accès aux données personnelles des détenteurs, ni à leur râtelier (armes détenues). ■

### Pour les chasseurs voyageurs...

#### ✦ Carte européenne d'armes à feu

Le chasseur pourra générer directement en ligne sa carte européenne d'armes à feu à partir du 10 mai 2022.

#### ✦ Adresse de stockage des armes

Le chasseur peut modifier ses données personnelles en ligne. Il a la possibilité de déclarer son domicile mais également des adresses secondaires pour le stockage de ses armes.

<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>



© Guillaume Coursat

# L'INTERVIEW

André Mugnier : "votre rôle est essentiel...".

**L**a présence grands prédateurs de la FNC.

**Pouvez-vous nous dire ce qu'il en est de la situation du loup en Haute-Savoie ?**

*"La Haute-Savoie est actuellement sur le front de colonisatio sens".*

**Localement, les chasseurs sont en colère. Comprenez-vous cette amertume ?**

*"Je partag".*

# L'INTERVIEW

André Mugnier : "votre rôle est essentiel...".

Adrivis... :

*"Le loleure connaissance de la réalité".*

Propos recueillis par :  
Guillaume Coursat - fdc74

© Adrien Fournier-Bidoz

**L**a gestion des déchets de venaison est une démarche unique. Soutenue ardemment par la région Auvergne-Rhône-Alpes, elle vise à quadriller le département de centres de collecte de ces déchets. L'objectif à terme, est de traiter l'ensemble des déchets liés à la chasse du grand gibier en Haute-Savoie, soit environ 100 tonnes !

Au cours de la saison de chasse 2021-2022, plus de 40 tonnes de déchets de venaison ont été stockées, collectés et traités grâce aux 7 points de collecte opérationnels sur le département de la Haute-Savoie. Parmi ces points fonctionnels, on compte les sites de Bonneville, Sallanches, Taninges, Saint-Jean-de-Sixt, Thônes, Saint-Jorioz et le dernier point de collecte mis en place cet automne, Frangy.

Une enquête réalisée auprès du référent de chacun de ces points de collecte montre l'intérêt de la démarche auprès des chasseurs qui utilisent très largement ce dispositif. Par endroit, il couvre l'intégralité des déchets des grands gibiers prélevés à la chasse. C'est très encourageant pour la suite.

Lors de la saison de chasse prochaine, en collaboration avec les communautés de communes et les présidents des sociétés chasse concernés, la fédération va installer 13 autres points de collecte sur les communes, notamment, de Chamonix, Chenex, Vinzier, la Chapelle d'Abondance, Vacheresse, Morzine, le Biot et Vailly pour n'en citer que quelques-unes. Pour la suite, 10 autres points de collecte supplémentaires sont à l'étude et pourraient voir le jour à l'horizon 2024. ils clôtureront l'intégralité du maillage départemental.

Pour rappel, l'objectif de cette opération de déploiement massif de sites de stockage et de collecte des déchets liés à l'activité cynégétique, est d'apporter à toutes les sociétés de chasse du département une solution durable et "propre" pour gérer ces déchets. Très en adéquation avec le développement durable des territoires, la gestion des déchets de venaison présente donc une très forte dimension environnementale et sanitaire. L'importante dynamique démographique du département, l'explosion des activités de nature et une évolution très probable de la législation européenne en la matière, conforte cet engagement précurseur de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est un partenaire majeur de cette démarche. Elle participe à hauteur de 80% des acquisitions en matériel de collecte. C'est aussi grâce à la contribution des sociétés de chasse et des communautés de communes que ces points de collecte peuvent être déployés. Nous profitons de ce bilan pour remercier chaleureusement les partenaires et notamment la région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les communautés de communes pour leurs engagements à nos côtés en accueillant certains des points de collecte dans les déchetteries intercommunales. **E.G.**



### CONTACTS :

**X** **Éric Coudurier** :  
email : [ecoudurier@chasseurs74.fr](mailto:ecoudurier@chasseurs74.fr)  
☎ 04 50 46 89 21

**X** **Emma Gay**  
email : [egay@chasseurs74.fr](mailto:egay@chasseurs74.fr)  
☎ 04 50 46 89 21

# “SAVOIR CHASSER, C’EST AUSSI BIEN S’ASSURER.”

GROUPAMA,  
PARTENAIRE DE VOTRE FÉDÉRATION DE CHASSE



Souscrivez votre assurance et votre permis Chasse  
auprès de votre **Fédération départementale des Chasseurs de Haute-Savoie.**

Pour en savoir plus :  
**09 74 75 02 72\***



**Groupama**  
RHÔNE-ALPES AUVERGNE

\*Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Groupama Rhône-Alpes Auvergne - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon. Crédit photo Istock.

# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## Valorisation de la venaison, BILAN de l'année N !

**L**e projet de création d'un atelier de traitement de la venaison en Haute-Savoie a été concrétisé cet automne dans les locaux de la fédération des chasseurs à Villy-le-Pelloux. Cet atelier a été conçu pour faciliter la commercialisation de la viande de gibier dans le département, conformément à la législation en vigueur.

### Que dit la Loi...

Seul le gibier entier, en peau, peut être vendu par les sociétés de chasse à des commerces de détail. Cependant, d'un point de vue sanitaire, il est très contraignant pour les professionnels de stocker des animaux en peau, d'autant plus lorsqu'il s'agit de gibier. Pour décomplexifier cette démarche de vente de gibier local et surtout s'engager dans une logique de consommation de produit en circuit-court, qui fait de plus en plus sens dans notre société, la fédération propose d'acheter du gibier auprès des sociétés de chasse et faire le lien avec les professionnels, en proposant diverses prestations de vente, dans le respect des règles sanitaires imposées par la réglementation européenne (un examen initial des carcasses réalisé par un chasseur agréé, deux contrôles vétérinaires au sein même de l'atelier donnant lieu à une estampille spécifique, 3 tests de trichine pour les sangliers...). En facilitant ainsi l'accès à la venaison par des professionnels, mais également par des particuliers, la fédération a pour objectif de valoriser la chasse et les acteurs cynégétiques, mais aussi de mettre à l'honneur une viande dont les qualités souvent mal connues du grand public et notamment la viande de chamois.

### Quel bilan pour la première saison...

Pour cette première saison de fonctionnement, ce sont pas moins de **32 grands gibiers** qui sont passés par l'atelier de traitement, dont : **9 chamois, 13 cerfs, 2 chevreuils, 7 sangliers et 1 mouflon.**

Ils représentent 1,4 tonne de venaison qui a pu être traitée et valorisée auprès de nombreux restaurateurs, bouchers, charcutiers, traiteurs mais également auprès de quelques particuliers.

Si la promotion de la venaison a été axée cette saison auprès de professionnels, dès l'année prochaine des prestations de vente plus adaptées sont prévues pour satisfaire les nombreuses demandes des particuliers, friands de cette viande sauvage des montagnes, notamment au moment des fêtes de fin d'année.

Le bilan de cette première saison est très encourageant. La fédération a su relever le défi de mise en place d'une filière locale de vente de gibier. **24 sociétés de chasse ont conventionné avec la fédération** pour fournir la venaison commercialisée.

Ainsi, **plus de 4000 €** sont venus renflouer les caisses de ces ACCA partenaires. Elles ont été des



acteurs efficaces et essentiels pour **promouvoir la chasse** haut-savoyarde et développer la marque déposée "**gibier de Haute-Savoie**".

Cette initiative singulière a beaucoup plu auprès des professionnels des métiers de bouche en Haute-Savoie.

Au cours de la saison de chasse 2021, "gibier de Haute-Savoie" a été commercialisé auprès de plus de 20 professionnels et d'ores et déjà, les attentes pour la saison prochaine sont nombreuses et ne cessent d'augmenter.

Pour répondre à cette demande grandissante et au vu des perspectives de développement de l'atelier, nous sollicitons toutes les sociétés de chasse susceptibles d'être intéressées du département pour participer à ce beau projet de valorisation de la chasse par les plaisirs de la table. **N'hésitez pas à contacter la fédération pour étudier cet engagement gagnant / gagnant.** **E.G.**



### Contacts

Jean-Jacques Pasquier  
06 85 02 75 11  
[jjpasquier@chasseurs74.fr](mailto:jjpasquier@chasseurs74.fr)  
et Emma Gay  
04 50 46 89 21  
[egay@chasseurs74.fr](mailto:egay@chasseurs74.fr)  
sont à votre écoute pour tous renseignements utiles.

# LA VIE DE LA FÉDÉRATION

## Bureau et conseil d'administration

**L**e conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises depuis la fin novembre 2021 et a traité des ordres du jour particulièrement chargés, en lien avec l'actualité, la mise en œuvre du schéma départemental de gestion cynégétique et les nombreuses actions en cours de réalisation. Le Bureau s'est réuni une fois également en février.

### Conseil d'administration du 24 novembre 2021

- ✘ Approbation de la clôture des comptes de la Fédération pour l'exercice 2020-2021.
- ✘ Approbation de la clôture des comptes de la SARL Instinctivement Nature pour l'exercice 2020-2021.
- ✘ Validation de la composition des comités de gestion provisoire des ACCA de Monnetier-Mornex et de Vallières.
- ✘ Reconduction des tarifs de formation à l'examen du permis de chasser.

### Conseil d'administration du 14 déc. 2021

- ✘ Approbation des propositions du groupe de travail chamois dans la perspective du renouvellement du triennal chamois/Mouflon.
- ✘ Validation du planning des réunions de pays (mesures de gestion et triennal chamois/mouflon) et des réunions de pays de printemps.
- ✘ Validation du planning du conseil d'administration pour le premier semestre 2022.
- ✘ Approbation du bilan financier de l'extension du siège fédéral et des derniers aménagements à finaliser.

### Conseil d'administration du 25 jan. 2022

- ✘ Validation unanime du budget prévisionnel 2022-2023.
- ✘ Détermination de l'ordre du jour des réunions de pays de printemps et des comités de gestion des pays.
- ✘ Validation de la possibilité de modifier le triennal chamois/mouflon en cours sur demande exceptionnelle dûment justifiée.
- ✘ Approbation de la mise en place de sanctions à l'encontre d'une ACCA qui n'appliquerait pas une décision approuvée en assemblée générale de la fédération.
- ✘ Validation de l'ordre du jour prévisionnel de l'assemblée générale du 23 avril 2022, des propositions de remise de médailles, du mode de scrutin à main levée et de la sollicitation d'un huissier de justice pour le contrôle des opérations de renouvellement à bulletin secret des membres du conseil d'administration.
- ✘ Approbation unanime du projet détaillé d'étude loup et de la proposition de référents chasseurs.

### Bureau du 22 février 2022

- ✘ Examen de l'ordre du jour définitif de l'assemblée générale du 23 avril 2022.
- ✘ Validation de la prestation communication (spot video) et du budget afférent mise en oeuvre dans le cadre du CTDENS Pays du Mont Blanc.
- ✘ Validation d'une acquisition de parcelle dans les marais du bout du lac à Giez pour le compte de la fondation nationale pour la protection des habitats de la faune sauvage.
- ✘ Approbation du budget prévisionnel de finalisation de l'aménagement de l'atelier de traitement de la venaison de gibier.
- ✘ Validation du financement d'un audit interne communication aux fins de performer les actions de la Fédération en direction du grand public et des élus locaux.

### Conseil d'Administration du 15 mars 2022

- ✘ Approbation unanime pour affecter une partie du résultat de l'exercice 2020/2021, à hauteur de 30 000 €, à la réserve dédiée aux acquisitions foncières
- ✘ Validation définitive de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 23 avril 2022.
- ✘ Examen des propositions d'attribution du triennal chamois/Mouflon issues des réunions de pays et validation.

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## AFACCC des Savoie : Concours de meutes en Albanais...



**L**es 12 et 13 mars dernier, l'ACCA de Moye s'est associée à l'association française pour l'avenir de la chasse aux chiens courants (AFACCC) des Savoie pour organiser un concours de meutes dans la voie du lièvre. Avec le soutien de la commune de Moye, du département de la Haute-Savoie et de la fédération des chasseurs de la Haute-Savoie, tous les chasseurs de l'ACCA se sont mis à pied d'œuvre pour que cette première, au cœur du pays cynégétique de l'Albanais, soit une réussite. Elle fut un coup de maître !



© Guillaume Coursat



© Guillaume Coursat

Six meutes étaient engagées, quatre étaient originaires de la Savoie et de la Haute-Savoie. Sur les contreforts du massif du Clergeon, le magnifique paysage champêtre illuminé d'un soleil printanier a donné de la superbe aux gorges profondes et aux récifs des chiens courants affairés à chasser un lièvre dans les règles de l'art. Tout au long de ce week-end, la chasse aux chiens courants a confirmé la signature du village de Moye « un village authentique au cœur du Clergeon ».

Plusieurs centaines de spectateurs sont venus admirer le travail des chiens et la présentation, par les propriétaires des meutes, de leur passion pour la chasse aux chiens courants, mode de chasse ancestral des terres savoyardes. S'il est vrai qu'au cours de ces deux journées la voie a été capricieuse, mais c'est aussi cela la magie de ce mode de chasse, toutes les meutes ont pu être mises en présence et ont pu s'exprimer

pour rapprocher, lancer et mener "un bossu".

L'organisation orchestrée de main de maître par le président de l'ACCA Daniel Feppon et deux de ses adhérents, membres de l'AFACCC des Savoie, John Cornut et Guy Villard a permis à l'ensemble de chasseurs de Moye de s'investir avec excellence. Accueil du public et des concurrents, guidage des juges, conduite des meutes, sécurité des chiens, restauration... rien n'a été laissé au hasard. Les chasseurs moyères ont fait de ces deux journées un week-end de fête et ont montré le visage de chasseurs engagés pour leur territoire. Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés.

La participation de l'association des parents d'élèves de la commune de Moye à ce concours de meute a agréablement surpris la foule nombreuse. Elle a montré combien l'ACCA est impliquée dans la vie commu-

nale avec une volonté de partage et d'ouverture. Cela n'a d'ailleurs pas échappé à Madame le Maire, Martine Vibert, présente lors de la remise des prix aux côtés du conseiller départemental, Daniel Déplante et de l'administrateur de la fédération des chasseurs, Régis Vulliet. Dans un véritable plaidoyer, l'édile a loué l'engagement de l'ACCA pour le bien vivre sur le territoire et l'importance de la chasse, des chasseurs et de leur organisation départementale pour la préservation de la nature et la vie associative locale. Propos relayés également par le conseiller départemental qui a rappelé l'attachement du conseil départemental au savoir-faire des acteurs locaux pour l'avenir durable des territoires haut-savoyards. C'est avec un œil satisfait que le représentant de la fédération des chasseurs, Régis Vulliet a salué la haute tenue de cette manifestation en remerciant chaleureusement les chasseurs de Moye et l'AFACCC des Savoie. Il a rappelé toute l'importance de montrer ce visage authentique de la chasse dans notre société de plus en plus en marge des valeurs rurales et des valeurs humaines. Le mot de la fin est revenu à Éric Giraud, président de l'AFACCC des Savoie et habitué de ces manifestations. Il a encensé l'organisation "parfaite" du concours de meute de Moye et à saluer, en remerciant ses protagonistes, son rôle fédérateur entre les associations, les institutions, les collectivités et les décideurs... et déjà tous se prennent à rêver de la seconde édition. **G.C.**



© Lionel Antré

# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Chasseresses des Alpes...



**L**a jeune association "chasseresses des Alpes" prend son rythme de croisière.

Après un automne marqué par l'organisation d'une superbe journée de chasse, en partenariat avec les ACCA de la vallée du Laudon, les activités d'intersaisons ont débuté pour les chasseresses de la Haute-Savoie.

Le samedi 19 mars dernier, les adhérentes se sont réunies au complexe le Goupil à Doussard pour un après-midi de papotages et de réflexion. De beaux projets ont émergé. L'après midi s'est terminé par une séance de cinétir.

Pour les prochaines semaines, l'agenda de l'association est déjà bien rempli avec au programme pêche sur le lac d'Annecy, ball trap et comptages du gibier.

Chasseresses des Alpes cherche à fédérer l'ensemble des femmes chasseresses de la Haute-Savoie. Elle veut porter leurs voix pour peser dans la défense de la chasse, la conservation de la nature et la préservation des territoires.

Si vous souhaitez adhérer à l'association, Élise Léger, sa présidente est à votre disposition.

**Contact :** [chasseressesdesalpes@gmail.com](mailto:chasseressesdesalpes@gmail.com)



devient



**L'armurerie déménage !**

À découvrir fin septembre  
nouvelle adresse, nouveaux locaux !

Chasse loisir / Tir sportif  
Atelier de réparation  
Armes neuves et occasions  
Catégories C et D  
et prochainement B  
Vêtements et chaussures  
Armoires fortes



chemin de Thol 01510 Artemare  
[contact@armurerie-caland.fr](mailto:contact@armurerie-caland.fr)

04 79 81 31 40



# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Toute l'actualité des sociétés de chasse, au coeur des territoires

## Pays cynégétique du Môle :

Un jeune comblé à Châtillon-sur-Cluses



son épaule. Le coup part et la chevrette s'effondre immédiatement, à 25 mètres de nous.

**J**e m'appelle Raphaël. J'ai 15 ans. J'ai suivi la formation « chasse accompagnée » l'été dernier..

Chaque dimanche, depuis l'ouverture, même si le réveil sonne tôt et que la marche est rude, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me poste avec mon grand-père et que je prends part aux bat-

tues organisées par notre équipe.

Ce matin du 10 Octobre, le roulement des bracelets chevreuil nous attribue un CHI sexé chevrette.

Je suis posté avec mon grand-père à l'orée du bois. Une large pâture s'ouvre devant nous. Mon grand-père a l'expérience de plus de 60 ans de permis. C'est donc avec une grande

assiduité que j'écoute ses conseils. Il me rappelle les consignes de sécurité, les zones de tir fichant et la coulée à surveiller. À peine une heure après le début de la traque, les jagd-terriers, guidés par mon oncle, lèvent une chevrette qui se dirige vers mon poste. Elle arrive à vive allure dans le pré. Je pose le point rouge au défaut de

Je n'arrive pas à y croire... Quelle joie. Quelle fierté d'être félicité par mon grand-père !

Merci à toute l'équipe et aux chiens. Le flambeau est passé de bien belle manière. J'encourage tous les nouveaux chasseurs à participer à la formation de chasse accompagnée !

**Raphaël**



# AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

2993 AVENUE DES VALLÉES - 74300 THYEZ - TÉL. 04 50 34 02 61

10 % DE REMISE SUR PRÉSENTATION DU PERMIS DE CHASSER

# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Toute l'actualité des sociétés de chasse, au coeur des territoires

## Pays cynégétique du Môle : Balade gourmande à Contamine-sur-Arve

**L**a chasse c'est aussi le partage des qualités gustatives qu'offre le venaison. Elles sont en tous cas un joli faire valoir pour les arts cynégétiques.

Le samedi 26 mars, une balade gourmande était organisée par la municipalité de Contamine-sur-Arve. Elle consistait en une petite rando initiatrice sur les goûts et les saveurs des terroirs.

L'AICA des Buches et la fédération départementale des chasseurs ont tenu une place de choix sur cet itinéraire.

La remorque pédagogique était dépliée pour accueillir le public et lui faire découvrir l'action des chasseurs pour la nature mais aussi pour leur

faire goûter les saveurs sauvages de la viande de gibier.

Terrines et saucissons de sanglier et de cerf ont accompagné des échanges passionnants et valorisants pour la chasse avec quelques **350 participants émerveillés**.

Merci à David Chambet, président de l'AICA, pour son investissement à valoriser l'image de la chasse et des chasseurs.

Cette expérience montre combien les goûts et les saveurs sont de beaux ambassadeurs de la chasse. Ils confirment également la pertinence de la démarche de la fédération pour animer une filière venaison en circuit court « gibier de Haute-Savoie ».

**Stéphane Maniglier**



## PETITES ANNONCES ENTRE CHASSEURS

### - CHASSEURS POSTÉS OU TRAQUEURS -

Forêt Chatillon-sur-Seine (Côte d'Or) : Sympathique petite équipe recherche chasseurs postés ou traqueurs avec chiens. 470 ha de forêt homogène. Plus de 30 animaux au plan de chasse. Venaison partagée. Cabane de chasse tout confort et chenil à disposition. Action annuelle **600 €**. Demi part possible.

**Contact : 06 07 23 82 98**



Vous souhaitez passer une petite annonce, cette rubrique vous est destinée. Elle sera tenue à chaque numéro en fonction des annonces qui nous seront transmises.

- 1- Rédigez lisiblement votre annonce qui ne devra pas **exceder 50 mots**
- 2- Envoyez votre rédaction accompagnée de votre règlement de **20 € par annonce**. Chèque à l'ordre de la fédération des chasseurs. La sortie du prochain numéro est prévue le 15 août. L'annonce devra nous parvenir avant le **20 juillet 2022**.

Retourner votre petite annonce accompagnée de votre règlement à l'ordre de la fédération des chasseurs de la Hte-Savoie **142, impasse de Glaises - 74350 Villy-le-Pelloux**



# LA VIE DES PAYS CYNÉGÉTIQUES

Toute l'actualité des sociétés de chasse, au coeur des territoires

## Pays cynégétique des Aravis :

### Un roi majestueux à Saint-Jean-de-Sixt

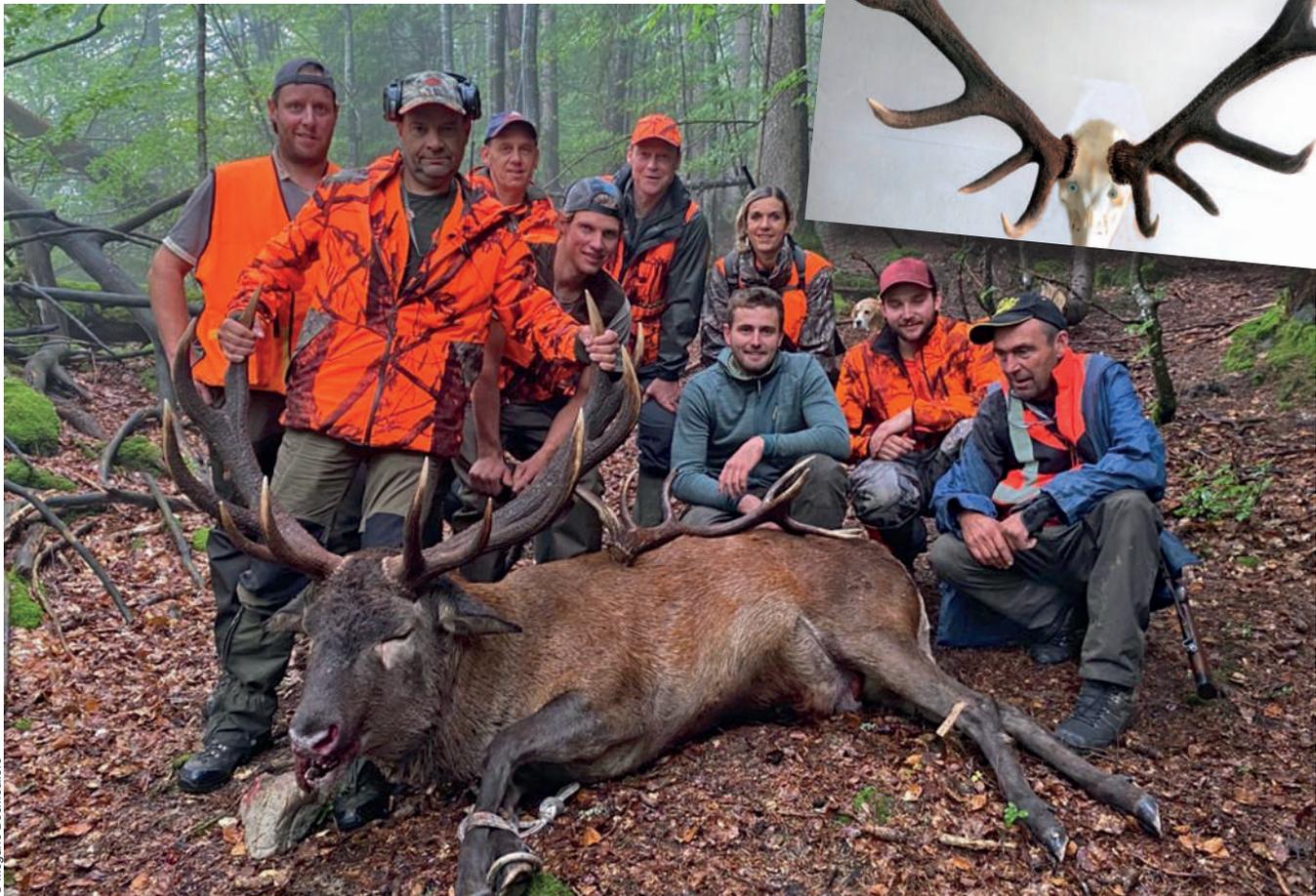
**A**ux confins du pays cynégétique des Aravis et de celui des Glières, l'automne 2021 restera gravé dans la mémoire des chasseurs de Saint-Jean-Sixt. Un cerf aux mensurations phénoménales a été prélevé. La photo parle d'elle même. D'après les chasseurs, l'animal n'avait jamais été vu sur le territoire de la commune avant ce dimanche

de septembre. Ce grand cerf porte 12 cors et affichait 250 kilogrammes plein sur la balance et 210 vidé.

La cotation du trophée est tout aussi époustouflante. Avec 216 points CIC, ce trophée est médaille d'or et s'affiche comme le plus beau du département.

"C'était une belle journée d'automne et une belle ré-

compense pour tout l'équipe" dira très humblement Franck Vulliet, président de l'ACCA de Saint-Jean-de-Sixt et heureux auteur de ce prélèvement exceptionnel.



© Mégane Desmoulière

Travaux accès difficile

Transport camion grue 8x6

Criblage matériaux

Rognage souches

Debroussaillage

## Cédric GAYDON

Eurl

Déplacements régionaux et nationaux

- Travaux spéciaux et forestiers
- TP • VRD
- Accessoires
  - godet cribleur
  - godet de curage orientable
  - godets de 30cm à 1m
  - broyeur forestier
  - rogneuse de souche
  - brise-roche hydraulique
  - tête d'abatage AFM 45

Tél. 06 82 80 66 71  
c\_gaydon@hotmail.fr  
www.gaydon-pellearaignee.com

1801, Route des Grandes Alpes - 74110 MORZINE

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## ASDCGG : Calendrier des tirs 2022

Dès le mois de juin, l'ASDCGG74 et l'équipe de François BOVAGNE sont à votre disposition pour vous accueillir au stand de tir de l'Arquebuse à Douvaine dans le bas-Chablais. Réglage d'armes, entraînement et plaisirs du tir sont au programme.



### RÉGLAGES 2022

*tous les mercredis après-midi*  
*À partir de 15 h 00*

- Dès le 15 juin
- Jusqu'au 26 octobre.

## Rendez-vous...

**Stand de l'Arquebuse**  
**RN 5 Aubonne - 74140 Douvaine**

***Renseignement :***

**François Bovagne : 06.81.33.97.25**

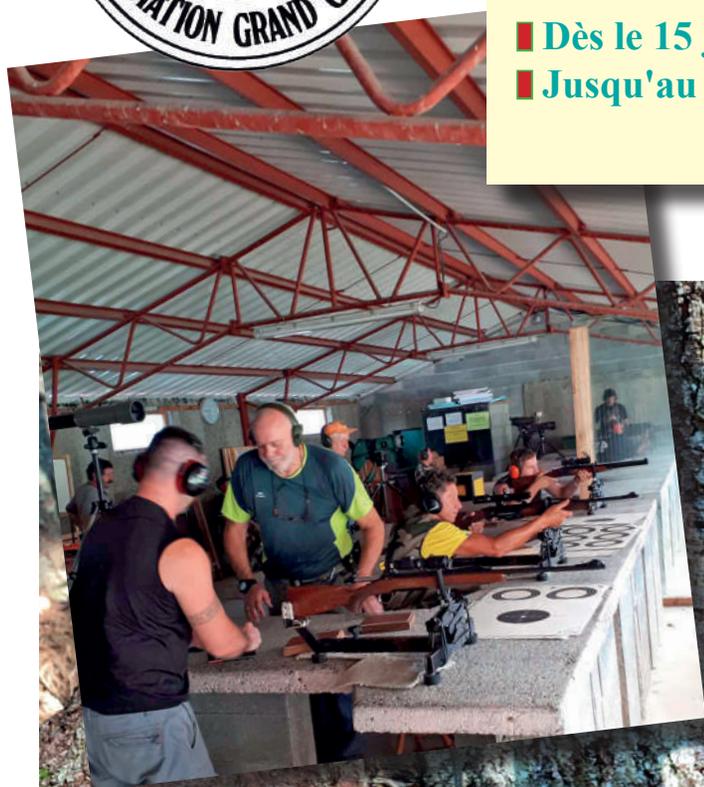
**[françois.bovagne@orange.fr](mailto:françois.bovagne@orange.fr)**

### Tirs Sangliers courants...

Avec l'ASDCGG74, venez vous entraîner au tir sur sanglier courant avec votre propre arme et à balle réelle...

**Les samedi**  
**à partir de 14h**

- 14 mai 2022
- 11 juin 2022
- 16 juillet 2022.
- 20 août 2022.
- 03 septembre 2022.



**UN NOUVEAU SITE  
INTERNET...**  
*Ouverture le 15 mai*  
**[www.asdcgg74.com](http://www.asdcgg74.com)**



# SOUVENIR...

## Au revoir « mexicain »

On l'appelait le mexicain depuis sa jeunesse. Jean-Michel Vaillant nous a quittés dernièrement.

Apprécié de tous pour sa gentillesse, il vivait sa passion pour la chasse avec beaucoup d'entrain et de ferveur. L'ouverture de la chasse était pour lui un évènement.

Il laisse ses nombreux amis dans la tristesse. Sa jovialité était contagieuse. Son cœur si généreux l'a abandonné. I

Il est parti rejoindre ses deux frères chasseurs, également disparus prématurément.

À son épouse et ses 3 filles, la société de chasse de Sallanches présente ses sincères condoléances.

Joseph Poencet



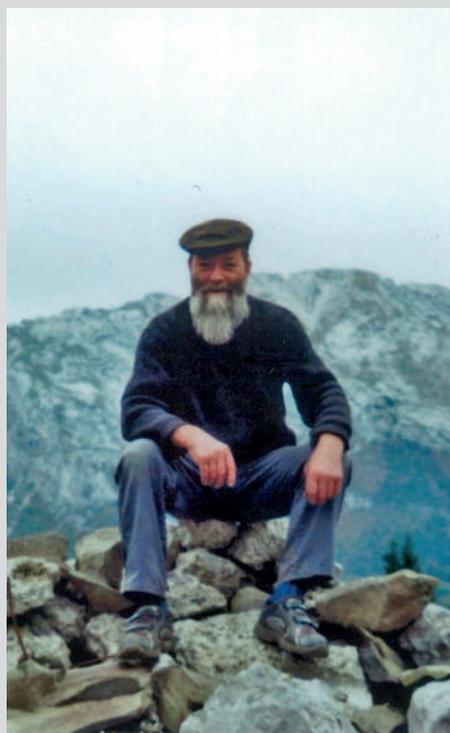
## Hommage à Claude Guichenal

Claude nous a quittés en ce mois d'avril 2021 emportant avec lui sa forte connaissance de notre faune et flore de nos montagnes de Haute-Savoie.

Il avait la passion de la chasse et s'est grandement investi au sein de notre ACCA.

Que Saint-Hubert lui réserve une place de choix au paradis des chasseurs.

Tous les chasseurs de l'ACCA des Villards sur Thônes lui rendent hommage et adressent leurs sincères condoléances à Georgette, son épouse, Nadège sa fille et Franck son fils.



# Gamm vert

N°1 DE LA JARDINERIE\*



JARDINAGE,  
VÉGÉTAUX,  
ANIMAUX,  
PRODUITS RÉGIONAUX,  
VÊTEMENTS ET  
CHAUSSURES



Jardineries appartenant  
à la **coopérative**  
**agricole**



Plans et horaires sur le site de  
votre magasin **Gamm vert**  .fr



**01**

**BELLEGARDE  
CHATILLON EN  
MICHAÏLE**

ZAC Pierres Blanches  
04 50 48 11 24

**CROZET**

Gamm vert Village  
ZAC de la Vie Chatelme  
04 50 40 29 95

**PREVESSIN-MOËNS**

PAE du Clos de Magny  
04 50 42 66 54

**73**

**CHINDRIEUX**

Gamm vert Village  
Route de la Chambotte  
04 79 54 51 39

**DÉTRIER**

Route du Lac  
04 79 25 75 56

**74**

**ALBY/CHERAN**

Route d'Héry  
04 50 68 20 80

**BONNE**

PAE de la Menoge  
04 50 39 21 38

**BONNEVILLE**

Avenue de la Gare  
04 50 97 16 77

**CRUSEILLES**

Gamm vert Village  
Les Moulins  
04 50 44 11 33

**DOUVAINE**

Zone des Esserts  
04 50 31 91 40

**DOUVAINE**

Gamm vert Village  
Route de Messery  
04 50 94 07 47

**FRANGY**

Z.A. des Bonnets  
04 50 32 23 93

**GROISY**

Le Plot  
04 50 68 03 47

**LE GRAND BORNAND**

Gamm vert Village  
Chef-Lieu  
04 50 02 35 50

**SALLANCHES**

Route du Fayet  
04 50 58 11 49

**TANINGES**

Route d'Annemasse  
04 50 34 22 48

**THÔNES**

Route d'Annecy  
04 50 32 77 20

**VALLEIRY**

Route de St-Julien  
04 50 04 32 33

\*Avec plus de 900 magasins, Gamm vert est la jardinerie N°1 en France (969 magasins au 03/03/2020).



Pensez à l'entretien de vos armes à l'intersaison

## CHANGEMENT DE GERANT AU COLVERT

Le magasin a été repris en début d'année par Geoffrey Gouy-Pailler, armurier diplômé au bénéfice de 15 ans d'expérience. En plus d'une connaissance pointue des produits en vente, le Colvert c'est également une équipe de deux armuriers qualifiés à votre service effectuant tous travaux de réparation (bois, bronzage, mécanique), de montage et de réglage de lunette avec tourelle personnalisée.



### Réouverture du sanglier courant

Sur réservation uniquement. Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter directement au magasin



**VENEZ DECOUVRIR NOTRE GAMME DE CAMERAS THERMIQUES A PARTIR DE 580 €**



### Stand de tir

Réglage personnalisé de votre arme au stand à 200 mètres sur rendez-vous, perfectionnement au tir statique et en mouvement



### Allégez votre arme de 500 grammes !

Nouvelle crosse carbone FBT adaptable sur tout modèle du marché à partir de **2000 €**

### PACK LONGUE-VUE

Longue-vue Bushnell Engage HD 20-60x80 Trépied

**1150 € - 990 €**

\*  **Bushnell**



### PACK BERGARA

Calibre 222, 308, 243 ou 300 BLK

Lunette réticule lumineux Réducteur de son

**1390 €**

housse offerte

Pour tout achat d'une arme en magasin dès le 1er avril 2022, participation d'office à notre tombola pour gagner une bague d'isard dans les Pyrénées (valeur : 2000 €) avec notre guide de chasse partenaire !



### PACK APPROCHE ET JEUNE CHASSEUR

Fusil Franchi feeling calibre 243, 270, 308 ou 306 avec lunette 1,5-6x42, housse, bretelle, une boîte de 20 cartouches et une pochette à balles

**1290 €**



Pour les amateurs de ball-trap : fusils dès **880 €** parmi nos partenaires : Huglu, Fair, Browning, Beretta, etc.

Ouvert du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00 - le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

\* Armes Cat. C soumis à déclaration

\* photos non contractuelles

\* dans la limite des stocks disponibles